

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 02/12/2024  
et publié ou notifié  
le 02/12/2024

## COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 29 novembre 2024

Date de la convocation: 22/11/2024

**Membres en exercice : 10** *L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT*

**Présents : 9** **Présents :** Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Christian FRANÇOIS, Hervé MEUGNOT, Nicolas DEZE

**Votants : 9**

**Pour : 8** **Représentés :**

**Contre : 0** **Excusée :** Maude GUYOTOT

**Abstentions : 1** **Absents :**

**Secrétaire de séance :** Marie-France MURAT

### Objet: Election d'un deuxième adjoint au maire - 2024\_62

Suite au décès de Madame Sohpie BOURROUX, Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il faut élire 1 nouve(l) au(x) adjoint(s) au Maire.

*Vu l'article L2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose :*

*« Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les adjoints sont élus dans les conditions fixées à l'article L. 2122-7.*

*Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un nouvel adjoint, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant. »*

*Vu la délibération n° 2024 – 45 relative à la détermination du nombre des adjoints ;*

Il est procédé à l'élection du 2ème adjoint au Maire

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide

D'élire le 2ème adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Candidat(e) déclaré(e) : Nicolas DÉZÉ

1ER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 1

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 9

Majorité absolue des suffrages exprimés : 8

A obtenu: 8 voix pour

Est élu(e): M. Nicolas DÉZÉ, 2<sup>ème</sup> adjoint(e) au Maire de la commune d'Aisy sur Armançon

*La secrétaire  
de séance*

*J.F. Luret*  


Le Maire,  
Olivier MURAT

